

Qu'est-ce que l'ingénierie financière ?

INTRODUCTION.

Dans un contexte économique et financier mutant, caractérisé par l'incertitude et l'intensification de la concurrence entre un nombre de plus en plus réduit d'entreprises modernes et performantes, ces dernières sont amenées à trouver des solutions spécialisées et taillées sur mesure face à des prises de décisions de plus en plus difficiles et complexes. Cela a conduit à émerger une nouvelle approche bancaire, davantage orientée vers le conseil et les services et vers un nouveau métier, celui de l'ingénierie financière qui s'intéresse également aux chefs d'entreprises avec les montages propres à la gestion de leurs patrimoines privés et professionnels, souvent fortement imbriqués.

L'ingénierie financière est une spécialisation qui se trouve à la croisée des domaines de l'actuariat, du financier, de l'économique, du juridique et du fiscal. Elle peut se définir comme l'aptitude à imaginer et à mettre en œuvre des montages financiers parfaitement adaptés aux besoins et aux objectifs spécifiques des agents économiques et au coût minimum. En effet, parler d'ingénierie financière revient à évoquer un foisonnement des problématiques extrêmement diverses : fusions et acquisitions (A&M), cessions partielles d'actifs, reconstitution d'actionnariat, restructuration active et passive du bilan, réorganisation d'un groupe... sa pratique suppose en outre une bonne compréhension des processus de décisions en matière de stratégie ainsi qu'une aptitude aux techniques de négociation.

L'INGENIERIE FINANCIERE : CADRE GENERAL

Définition de l'ingénierie financière(IF)

L'I.F. peut être conçue comme l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour viabiliser financièrement l'entreprise au-delà de ses mutations, en préservant la solidité de son bilan, la cohésion de son actionnariat et l'adéquation entre finance et capital. C'est spécifiquement l'art et la manière de combiner et d'organiser différentes disciplines et domaines de compétences afin de répondre au mieux aux attentes des actionnaires ou associés, des investisseurs, des entreprises et de leurs dirigeants.

C'est donc avant tout une technique, une méthode d'appréhension des entreprises et de leur environnement créée au service de capital au sens large du terme.

Cependant, comme toute autre technique, la maîtrise de l'I.F. s'acquiert et se perfectionne par la pratique et l'expérience.

L'intérêt et l'objet de l'ingénierie financière

L'entreprise, née de la conjonction de volontés individuelles dans la réalisation de projet commun, ne peut survivre et se développer que si tout au long de son parcours elle réussit à arbitrer entre, d'une part, les intérêts diffus sinon divergents de chacun des intervenants du capital et, d'autre part, l'intérêt collectif qu'elle représente ; Or, il n'est pas rare de voir des entreprises disparaître suite à des mésententes au sein des organes de direction, entre associés minoritaires et majoritaires ou encore à cause de la prédominance dommageable de l'intérêt

individuel au détriment de l'intérêt collectif.

Le rôle essentiel de l'I.F. est d'analyser ces divers intérêts et les forces en présence afin d'identifier une ou plusieurs problématiques qu'il tente de résoudre avec des instruments spécifiques à cette technique (instruments financiers, juridiques et fiscaux).

L'ingénieur financier

Ce métier combine et intègre diverses spécialités telles que l'analyse financière, la fiscalité, l'économie d'entreprise et le droit.

En effet, un ingénieur financier est une personne qui maîtrise un ensemble des activités, essentiellement intellectuelles, ayant pour objet d'optimiser un investissement financier dans ces processus techniques de réalisation et dans sa gestion.

Il s'agit d'un spécialiste, et plus particulièrement de la banque, de la finance d'entreprise et de la finance de marché qui est chargé d'établir et optimiser des montages de financement complexes, combiner des instruments financiers variés, faire appel à plusieurs établissements financiers et qui accorde une attention particulière, tout à la limitation des risques financiers qu'à l'optimisation de la rentabilité.

Cependant, il serait totalement illusoire de penser que l'ingénieur financier puisse être impartial. Au contraire, ce n'est qu'après avoir parfaitement identifié son client qu'il cherche à défendre ses intérêts.

Les domaines de l'ingénierie financière

L'I.F. est née du désir pour les uns d'acquérir le pouvoir et de la nécessité pour les autres (ses détenteurs) de mieux le maîtriser et l'organiser, de le conforter en le dissociant au besoin du capital mais aussi en structurant ce dernier et en organisant soigneusement sa transmission.

Les opérations de l'ingénierie financière

Les opérations d'I.F. sont donc toutes les opérations qui touchent de près ou de loin au capital, à son organisation, sa structure, sa transmission voire sa création. Pour ce faire, on retrouve, quelque soit l'opération concernée, des points de passage obligés qui constituent autant d'étapes d'une mission d'I.F. c'est en premier, la collecte de toutes les données nécessaires à la définition du contexte de l'opération. C'est ensuite l'analyse des informations ainsi recueillies, puis l'établissement d'un diagnostic de la situation, lui-même souvent suivi d'une évaluation soit de l'entreprise dans sa globalité, soit d'éléments de cette entreprise. Enfin, c'est le montage correspondant à l'opération en question (fusion, transmission, redistribution du capital, réorganisation des flux financiers au sein d'une entreprise...) et sa validation juridique.

Une mission bien menée suppose forcément des liens très étroits entre diagnostic, évaluation et finalisation juridique.

Les montages financiers

Tout d'abord, un instrument financier doit se familiariser avec les outils suivants pour mener à

bien sa mission :

- Instruments financiers : actions, obligations, obligations convertibles, options, swaps, etc.
- Instruments juridiques : holding, pactes d'actionnaires, etc.
- Instruments fiscaux : régime mère-filiale, intégration fiscale, donations, etc.

En effet, les montages financiers sont incontournables dans le soutien de la croissance interne et externe d'une entreprise, visant tantôt une économie de fonds propres. C'est ainsi que l'ingénierie du rapprochement ou de développement permet d'analyser en détails les opérations de fusion-acquisition (A&M), qui s'analysent comme une cession suivie d'une augmentation du capital de la société acquéreuse réservée aux actionnaires de la société cédée, et les opérations d'offres publiques, qui est une opération lancée par une société, un groupe financier ou une autre institution, sous forme d'une proposition faite au public de lui acheter (OPA), échanger (OPE) ou revendre (OPRA) un certain nombre de titres d'une société, dans le cadre de procédures précises, réglementées et contrôlées. Elle consiste aussi à mettre en perspective les stratégies de groupe et de croissance externe ainsi que le management de la valeur.

Les montages avec et sans modification du contrôle

Les montages sans modification du contrôle

Il s'agit essentiellement de l'ouverture du capital. C'est ainsi qu'on peut parler de :

- L'ouverture du capital aux investisseurs : il s'agit du capital risque qui est une activité d'investissement en fonds propres ou assimilés, souvent élargies aux opérations de transmission d'entreprises qui implique un partage des risques entre les entreprises et les partenaires financiers ;
- L'ouverture du capital au public : il s'agit en premier lieu de l'introduction en bourse, appel au marché, pipe, etc. ;
- L'ouverture du capital aux salariés : stocks options, BSPCE, plan d'épargne, etc.

Les montages financiers avec modification du contrôle

Il s'agit de la restructuration des passifs d'entreprises qui est un impératif pour l'optimisation de la structure financière, compte tenu des contraintes financières et du rapport de force entre actionnaires et gestionnaires. Ils concernent aussi la restructuration de bilan qui sont des techniques pour réduire la taille du bilan permettant de sortir un actif ou un passif afin de donner l'apparence d'un endettement moindre ou d'optimiser les ratios de rentabilité. Les normes IAS/IFRS rendent ces types de montages plus difficiles.

Pour la restructuration des passifs de l'entreprise, on peut interroger le financement des LBO (Leveraged Buy Out) qui est une opération de rachat des actions d'une entreprise financée par une très large part d'endettement. Concrètement un holding est constitué, qui s'endette pour racheter la cible. Le holding paiera les intérêts de sa dette et remboursera celle-ci grâce aux dividendes réguliers ou exceptionnels provenant de la société rachetée. Alors que pour la

restructuration du bilan, on peut évoquer la titrisation qui consiste un montage financier qui permet à une société d'améliorer la liquidité de son bilan. Techniquement, des actifs sélectionnés en fonction de la qualité de leurs garanties sont regroupés dans une société ad hoc qui en fait l'acquisition en se finançant par l'émission de titres souscrits par des investisseurs. L'entité ainsi créée perçoit les flux d'intérêts et de remboursement sur les créances qu'elle a achetées aux banques et les reverse aux investisseurs via le paiement d'intérêts et le remboursement de leurs titres.

CONCLUSION

En guise de conclusion, il faut signaler qu'il existe aussi une ingénierie de marché qui s'intéresse à la gestion du risque qui est capital pour les entreprises. Les techniques financières à l'attention des directeurs financiers, banquiers ou trésoriers ont considérablement évolué ces dernières années avec l'apparition de produits de plus en plus sophistiqués.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdelaziz Enasri, « ingénierie financière : évaluation d'actifs », les éditions Toubkal, 2005
- Alain Choinel, « introduction à l'ingénierie financière », édition banque éditeur, 2000 ;
- Alain Couret et Jérôme Fouguerat, « ingénierie financière des acquisitions et cessions d'entreprises », édition Liaisons, 1999
- Gérard Chareaux, « gestion financière », édition Litec, 2000.
- Pierre Gensse et Patrick Topsacalian , « ingénierie financière », Paris : Economica, 1999 ;
- Pierre Vernimmen, « finance d'entreprise », édition Dalloz, 2002 ;

WEBOGRAPHIE :

- ▶ www.acting-finance.com